



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/11935/Add.15
22 avril 1976

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

EXPOSE SUCCINCT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES QUESTIONS DONT EST SAISI
LE CONSEIL DE SECURITE ET SUR LE POINT OU EN EST LEUR EXAMEN

Additif

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente l'exposé succinct suivant.

La liste complète des questions dont le Conseil de sécurité est saisi figure dans le document S/11935, daté du 5 janvier 1976, et dans les additifs pertinents. Au cours de la semaine qui s'est terminée le 17 avril 1976, le Conseil de sécurité est intervenu au sujet de la question suivante :

87. La situation à Timor (voir S/11593/Add.50 et S/11593/Add.51)

Le Conseil de sécurité a repris l'examen de la question à sa 1908^{ème} séance le 12 avril 1976 sur la base du rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 384 (1975) (S/12011) et a poursuivi cet examen à ses 1909^{ème} et 1910^{ème} séances les 14 et 15 avril. Au cours de ces séances, le Président a, avec l'assentiment du Conseil, invité les représentants de l'Arabie Saoudite, de l'Australie, de la Guinée-Bissau, de l'Indonésie, des Philippines et du Portugal à participer, sur leur demande, à l'examen de la question sans droit de vote.

A la 1908^{ème} séance, le Conseil de sécurité a décidé, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, et conformément aux demandes formulées a) dans une lettre datée du 9 avril (S/12043) adressée par le représentant de l'Indonésie, d'inviter M. Guilherme Maria Goncalves, M. Mario Carrascalao, M. Jose Goncalves et M. Joao Pedro Soares, b) dans une lettre datée du 10 avril (S/12045) adressée par le représentant de la Guinée-Bissau, d'inviter M. Jose Ramos Horta et c) dans une lettre datée du 12 avril (S/12047) adressée par le représentant du Mozambique, d'inviter M. Ken Fry à participer à l'examen de la question. A la 1910^{ème} séance, le Conseil a également décidé, en vertu de l'article 39, d'adresser une invitation à M. Rex K. M. Seydell, conformément à la demande formulée dans une lettre datée du 12 avril (S/12049) adressée par le représentant de l'Indonésie.

